

# PLEUDIHEN



Village

14/10/2016 n°1870

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal  
DINAN Communauté

DINAN  
COMMUNAUTE

CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

Actuellement le Document d'Urbanisme (PLU, POS, Carte Communale) de Commune approuvé en date s'applique aux autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable, Certificat d'Urbanisme, etc.). En 2015, les 26 communes de Dinan Communauté ont décidé de transférer la compétence à l'intercommunalité et de s'engager vers l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), à l'horizon 2019.

## QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

PLUi, ces 4 lettres désignent le Plan local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme définissant le **projet global d'urbanisme et d'aménagement de Dinan Communauté**. Il remplacera les différents documents d'urbanisme des Communes et fixera les **règles générales d'utilisation du sol harmonisées** à l'échelle intercommunale. Aujourd'hui, les enjeux d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité et de mixité sociale exigent que ces questions ne doivent plus être considérées uniquement au niveau communal. L'intercommunalité devient l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), et le Plan de Déplacement Urbain (PDU) qui déterminent les politiques en termes d'habitat et de mobilité seront également intégrés au PLUi. **L'élaboration du PLUi est un travail sur la durée (3-4 ans) mené par les élus du territoire, organisés en comité de pilotage**, celui-ci est composé de M. Michel VASAPRT, Mme Véronique MEHEUST et M. Patrice ROBIN qui ont été désignés pour représenter Pleudihen sur Rance au Comité de Pilotage, mais c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui pourra donner son avis avant les délibérations du Conseil Communautaire.

## QUELLES AMBITIONS POUR LE PLUI ?

Traduire de manière concrète le **Projet de territoire** élaboré en 2015 et les différentes stratégies (touristique, foncière, transport et déplacement...) existantes ou en cours d'élaboration. **Rendre compatible l'ensemble des documents d'urbanisme locaux avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** du Pays de Dinan et la législation récente. **Permettre l'harmonisation des règlements d'urbanisme communaux** afin de garantir une meilleure lisibilité et un traitement équitable des citoyens quant à l'instruction des autorisations d'urbanisme. **Planifier au-delà des frontières communales et maîtriser les secteurs d'urbanisation frontaliers**. **Assurer la sauvegarde du patrimoine** bâti remarquable, la préservation des milieux naturels et des continuités écologiques. **Poursuivre et alimenter la réflexion en cours en matière de mobilités** (réseau de transport collectif intercommunal, stationnement, déplacements doux...). **Mutualiser l'ingénierie et les moyens financiers** des communes autour d'un document unique.

## UN NOUVELLE POLITIQUE INTERCOMMUNAL POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le futur PLUi intégrera un volet spécifique dédié à la politique de l'Habitat. De la même manière que le Programme Local de l'Habitat (PLH) actuel, il définira des objectifs de production de logements par communes, répartira la production de logement social et **définira des aides spécifiques pour l'amélioration de l'habitat**. Retrouvez l'ensemble des dispositifs actuels pour améliorer son logement sur le site : [dinancommunaute.fr](http://dinancommunaute.fr), rubrique « améliorer son logement »

## LA POPULATION AU CŒUR DU PROJET

La concertation de la population dans l'élaboration du PLUi est au cœur du projet et indispensable afin que le PLUi, en tant que projet de territoire soit élaboré et accepté par l'ensemble des acteurs du territoire. Les habitants pourront prendre connaissance du projet et donner leur avis par le biais de plusieurs événements qui seront organisés (réunions publiques, ciné-débat, exposition itinérante, etc.). **L'objectif est de construire un document d'urbanisme cohérent et partagé par tous**. En attendant l'application du PLUi, le PLU continue de s'appliquer aux demandes d'autorisations d'urbanisme. Le PLUi n'affecte en rien la compétence du Maire pour délivrer les autorisations d'urbanisme. **La Mairie reste le lieu unique de dépôt des demandes et M. le Maire demeure l'autorité compétente, et seul décisionnaire, pour la signature ou le refus des autorisations (permis de construire, déclaration préalable, etc.).**

## ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'année 2016 est consacrée au diagnostic du territoire. Il s'agit d'établir un état des lieux du territoire pour en déduire des atouts et contraintes et aussi, déterminer les enjeux du territoire. Ces derniers seront la base de travail des élus pour la définition du projet d'aménagement et de développement durable.  
**POUR ALLER PLUS LOIN : [dinancommunaute.fr](http://dinancommunaute.fr)**

**EXPOSITION photographique de René Brillant – Jusqu'au 29 octobre - Quelmer entre peinture et photographie.** Exposition visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale.

« **L'EXPOSITION du CENTENAIRE** » : Comme au cours du mois de novembre 2015, le Comité de Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre présente le mois prochain (novembre 2016), à la bibliothèque municipale, une exposition consacrée à la Première guerre mondiale. Le cœur de celle-ci s'appuiera sur les deux grandes batailles de 1916, Verdun et la Somme. Deux thèmes majeurs seront également proposés avec le développement de « l'aviation » et les progrès de « la médecine ». Les organisateurs sollicitent les Pleudihennais qui accepteraient de déposer en prêts, leurs objets ou documents familiaux se rapportant aux divers sujets proposés, de bien vouloir prendre contact, au plus tôt, avec la Mairie au **02.96.83.20.20**, ou avec la **bibliothèque** au **02.96.88.20.55**. Par avance, le Comité d'organisation vous adresse ses très sincères remerciements.

Le Comité du Centenaire, Guillot Christian, Rault Didier, Reungoat Jean.

## Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)  
Médecin : 15  
Pharmacie : 3237  
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80  
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75  
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64  
Conciliateur de justice : 02.96.83.20.20  
Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

**TRI SELECTIF (sacs jaunes)** - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 18 octobre**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

(Suite des Pleudihen Village n° 1846 du vendredi 29 avril 2016 et n°1856 du vendredi 8 juillet 2016).

« ... Quelques jours plus tard nous fûmes relevés et nous changeâmes de secteur. Nous prîmes position en avant de Rosières-en-Santerre (Ouest de Méharicourt et Chaulnes). L'offensive se poursuivait : il n'y avait plus de bons secteurs. De cette nouvelle position de batterie j'ai à peine le souvenir. En effet, je fus appelé provisoirement à d'autres fonctions. On eut l'idée de rassembler les échelons, et bien sûr les avant-trains, **non seulement du Régiment mais de toute la Division, y compris les régiments d'artillerie lourde qui y étaient rattachés (voir P.V. n° 1856 du vendredi 8 juillet 2016 : « L'artillerie à Verdun »)**, et de les placer sous les ordres d'un officier qui serait chargé d'organiser et de coordonner tous les ravitaillements en munitions. Je ne vois pas quel avantage cela pouvait avoir si ce n'est, peut-être, d'éviter les embouteillages à proximité de la ligne de feu. Peu importe ! En tous cas, ce fut le **Capitaine de Maismont** qui fut désigné pour ce poste. Agé de près de 50 ans, il commandait la 1<sup>ère</sup> Batterie depuis le début de la guerre. Les jeunes officiers se moquaient un peu de lui car il n'était plus tout-à-fait à la page. Ce fut le commencement de son limogeage qui, d'ailleurs je crois, ne lui déplaisait pas tellement.

Il prit donc le commandement de tous ces échelons. **Et comme il lui fallait, au moins un secrétaire je fus désigné pour cette fonction. Je passai là, relativement à l'abri, la fin de l'été 1916.** Ce n'était pas une sinécure, j'avais du travail. Tous les ordres, toutes les demandes de ravitaillement me passaient par les mains. En ai-je rédigé des notes de service au cours de ces quelques semaines ? Notes auxquelles le Capitaine de Maismont se contentait de mettre le point final et sa signature. Mais ce travail ne me déplaisait pas et, surtout, lorsque mes camarades partaient le soir pour de lointains ravitaillements, toujours dangereux, je pouvais, moi, dormir tranquille.

Nous étions là depuis quelques jours et à peine installés quand **Mary BRIAND (de La Touche en Pleudihen) vint me voir.** Il était conducteur à l'échelon de la 9<sup>ème</sup> batterie (d'artillerie). Nous étions au même régiment depuis le début de la campagne et nous n'avions jamais eu l'occasion de nous rencontrer. **Nous parlâmes du pays** et je lui dis que son frère était venu bien souvent nous dire la messe l'hiver précédent, en Argonne. Et en parlant, j'en vins à m'inquiéter de savoir si nous pourrions avoir la messe le dimanche suivant. **Mary me dit qu'à l'échelon de la 9<sup>ème</sup> batterie, il y avait un type qui s'en occupait et qu'ils avaient souvent la messe grâce à lui.** « Quel était ce type ? » - « **Oh ! me confia Mary, ce n'est qu'un simple conducteur. Il dit qu'il est séminariste et étudie dans des livres, mais il est à moitié fou** » - « A moitié fou, pourquoi ? » - « Eh bien ! Il fait tout ce que les autres ne veulent pas faire. Il y a des chevaux galeux à la batterie. Personne ne voulait s'en occuper, c'est lui qui les soigne. A cause de cela il est exempté d'aller ravitailler ; il est aussi exempté de garde d'écurie, c'est-à-dire de la surveillance des chevaux la nuit. Eh bien ! Il passe toutes ses nuits, soit au ravitaillement, soit à la garde des chevaux. Il suffit qu'un de ses camarades se plaigne pour qu'il s'offre à le remplacer. Il y a même de l'abus ! »

Au point de vue militaire, ce comportement était bien de la folie et **Mary** était indulgent en disant « à moitié fou ». Je lui dis de me l'envoyer. Quelques heures après, je vis venir **le dit séminariste.** Je ne me souviens plus de son nom : j'ai pourtant retenu beaucoup de choses moins importantes. Qu'importe !, je le vois encore comme s'il était devant moi. Il n'était pas bavard. Très timide, il m'expliqua ce qu'il faisait toutes les semaines. Il s'arrangeait, quand c'était possible, pour procurer la messe à ses camarades en faisant venir un prêtre. **Il en avait un pour le dimanche suivant et il voulait bien faire le nécessaire pour en avoir un tous les dimanches.** Nous fûmes tout à fait d'accord. Je me chargeai, pour ma part, de l'organisation matérielle et comme nous avions un **temps superbe de fin d'été**, nous convînmes que la Messe serait dite en plein air. La cérémonie se renouvela tous les dimanches tant que nous fûmes là et j'appris à apprécier cet être, disgracié par la nature, mais qui savait si bien vivre sa foi chrétienne. Si bien qu'on le traitait de demi - fou, demi - fou aux yeux du monde bien entendu. Qu'est-il devenu ? Je ne l'ai jamais revu. A-t-il terminé la guerre ? A-t-il réalisé son rêve d'être prêtre ? Je ne sais. J'ai oublié son nom, mais lui, je ne saurais l'oublier. **Dans la médiocrité universelle, il y a de ces figures qui rayonnent. Peut-être m'eût-t-il fait des confidences mais la Division fut relevée et envoyée au repos. »**

(A suivre).

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.

## STADE PLEUDIHENNAIS

• **Vendredi 14 Octobre - Championnat FOOT LOISIR. Journée : 04. Seniors (30 Ans et +)** reçoivent le FC TRAMAIN, à 21h. Terrain synth.

• **Samedi 15 Octobre - Champt Jeunes de LIGUE. Journée : 04. U 15 A (PH)** reçoivent le Stade BRIOCHIN 2, à 14h. Terrain synth. **Champt Jeunes de DISTRICT. Journée : 01. U 17 A (D1)** reçoivent l'Et.S PENGUILLY 1, à 16h. Terrain synth. **U 18 B (D2)** reçoivent le GJ du Lié PLEMET 1, à 14h. Terrain en herbe. **U 15 B (à 8) :** Début de champt le 24/09/2016. **Football à 8 de DISTRICT. Journée : 02. U13 (N1)** se déplacent à St BRIEUC Ginglin Cesson 1, à 14h. **U12 (N2)** reçoivent le GJ Rance Frémur PLOUER 1, à 12h. Terrain synth. **U12 (N3)** reçoivent l'US LANALLAY Foot 2, à 14h. Terrain synth. **U12/13 (N4)** se déplacent au GJ Rance Frémur PLOUER 2, à 14h. Match à Ploubalay. **Ecole de Football. Entraînement de 10h à 12h pour toute l'école de Foot.**

• **Dimanche 16 Octobre - Championnats SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 04. Seniors A (DRH)** se déplacent à l'AS TRELIVAN 1, à 15h30. **Seniors B (D1)** se déplacent au CS LANRELAS 1, à 15h30. **Seniors C (D3)** reçoivent l'ALS TRELAT TADEN 1, à 15h30. Terrain synth. **Seniors D (D4)** reçoivent l'ALS TRELAT TADEN 2, à 13h30. Terrain synth.

**SERVICE JEUNESSE : vacances d'automne (du mercredi 19 octobre au mercredi 2 novembre). Programme Espace Ados = 12 -17 ans :** jeudi 20 oct – RDV 13H15. Retour : 16h15 – sortie laser game à St Malo. Prix : 12€. Lundi 24 oct – RDV 9H45. Retour : 13h – sortie Thalasso à St Malo. Prix : 29 €. Jeudi 27 oct – RDV 13H30. Retour : 16h45 – sortie bowling. Prix : 11€. Vendredi 28 oct – RDV 14H15. Retour : 17h30 – sortie cinéma à Dinan. Prix : 6 €. Lundi 31 oct – RDV 9H40. Retour : 12h – karting . Prix : 45 €. **Accueil de loisirs = 3 - 11 ans.** Programme disponible à la mairie. Renseignements : José Escanez 06.68.19.26.42 ou [pleudihen.jeunesse@orange.fr](mailto:pleudihen.jeunesse@orange.fr)

**AMICALE LAIQUE – SAMEDI 29 OCTOBRE, à 20h – salle des fêtes de Pleudihen : traditionnelle soirée choucroute.** Au menu : apéritif, choucroute garnie, salade-fromage, dessert, boisson comprise. Animation : Dominique MOISAN et son orchestre. Grande piste de danse. Réservations 02.96.83.32.05 ou [louis.rouxel3@wanadoo.fr](mailto:louis.rouxel3@wanadoo.fr)

**Les AMIS du PATRIMOINE – Section RANDONNEURS – Vendredi 21 octobre :** La Hisse vers Taden. Départ 9h. 9 km. 2h. Contact : 02.96.83.33.43

## COMITE DE JUMELAGE PLEUDIHEN - Fille au Pair en Allemagne

« Tu as entre 18 et 30 ans, tu es libre à partir de janvier et aimerais vivre quelque temps à l'étranger, tu aimes passer du temps avec les enfants, tu es responsable, consciencieuse et indépendante et tu possèdes le permis de conduire, ce job est pour toi ! Nous sommes deux enfants de 10 et 12 ans, nous habitons Herschbach, un village d'environ 3000 habitants et maman travaille à plein temps et a besoin d'aide car papa est à l'étranger.

Nous allons à l'école en bus de 7h40 le matin et rentrons à la maison entre 14 et 16h, nous parlons allemand et anglais couramment, on aime le sport, la musique et la nature ! Tu seras logée dans une grande chambre dans une grande maison qui se trouve sur un vaste terrain avec étang privé, tu recevras 260 euros d'argent de poche par mois, tu seras logée, nourrie et en plus, auras la possibilité de participer à des cours d'allemand ! Ta tâche principale sera de t'occuper de nous, de nos devoirs, nous accompagner au sport, à la musique. Tu auras aussi quelques tâches ménagères légères, mais au moins une journée de libre par semaine ainsi que 4 soirées pour toi. Si cela t'intéresse, merci de contacter Sandrine DENOUAL au 02.96.83.33.72, elle te donnera de plus amples détails et te mettra en contact avec nous. »

**Téléthon 2016 -** Le TELETHON 2016 se prépare. Cette nouvelle édition sera la 30<sup>ème</sup>. A ce jour, les activités suivantes sont annoncées : Tombola, soirée dansante, braderie, salon de thé et collecte de bouchons plastique et liège (merci de les séparer). Nous invitons les associations ou toutes autres personnes qui souhaitent participer d'une manière ou d'une autre à nous contacter au plus vite (02.96.88.25.32 / 06.65.37.72.00) afin que nous les incluons dans le programme. Les activités peuvent avoir lieu entre le 10 novembre et le 17 décembre. Réservez votre week-end, Nous vous attendons nombreux et nous comptons sur vous.

Ghislaine Baudry et Marie-Thérèse Guyot Cuvelier